



**PRÉFET  
DE LA GIRONDE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service de la Délégation à la Mer et au Littoral**

Arcachon, le 3 avril 2023

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 05-2023

DU BASSIN D'ARCACHON



Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que des travaux de dragage auront lieu :

**Du 17 avril au 23 juin 2023**

La zone de prélèvement de sable se situe au niveau de la jetée du Mouleau.

Le sable prélevé sera déposé au Nord de la jetée, en vue de l'opération de ré-ensablement.

La drague avancera vers le Sud pour la zone de la jetée.

Il est important de respecter la signalisation visuelle affichée par la drague, laquelle indique le sens de passage.

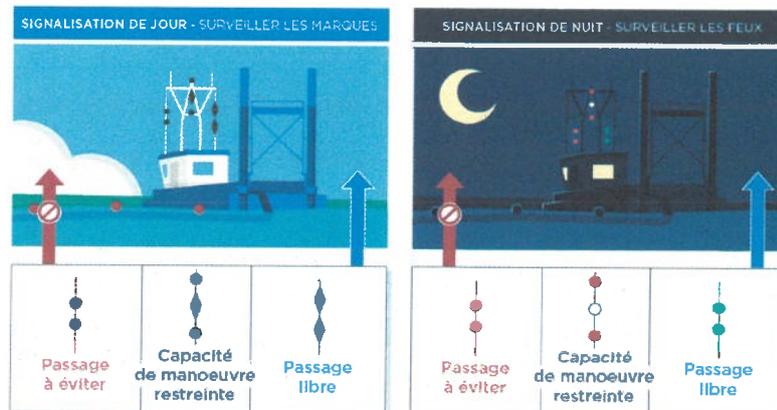
Ces travaux nécessitent l'intervention de la drague stationnaire « Dragon » ainsi que du remorqueur « Siba II » et d'un dispositif important d'installations maritimes.

Les caractéristiques de la drague sont :

- longueur hors tout 25 mètres
- largeur (ponton) 6 mètres
- largeur du travail 25 mètres
- déplacement par papillonage
- mouillage bâbord et tribord

L'installation sera balisée par 3 croix de St André situées de part et d'autre de la drague : au Nord et au Sud et une à l'Ouest. Celles-ci seront déplacées au fur et à mesure de l'avancement du chantier. La canalisation de refoulement sera signalée par des bouées rouges ou blanche espacées d'environ 30m.

### Contournement de la drague



**En cas de doute, l'équipage est joignable par VHF sur le canal 14**

Les usagers sont invités à naviguer prudemment à proximité du chantier et à contourner la canalisation de refoulement.

5 quai du Capitaine Allègre – BP 80142  
33 120 Arcachon Cedex  
ddtm-sdml@gironde.gouv.fr  
www.gironde.gouv.fr

La Cheffe du Service de la Délégation  
à la Mer et au Littoral

Delphine CATHALA